

# GARANTIES



## NOS OPTIONS DE GARANTIES

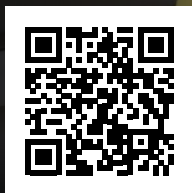
**Les chariots élévateurs Cat® sont robustes et résistants. Vous pouvez compter sur eux, même dans les conditions les plus difficiles.**

Nous avons une confiance totale en nos produits. Voilà pourquoi toutes nos machines, à moteur thermique ou électrique, bénéficient d'une garantie d'1 an, indépendamment du nombre d'heures de fonctionnement.

En plus de cette garantie standard d'1 an, des extensions de garantie peuvent être souscrites, pour une flexibilité et une couverture optimales.

Pour les applications les plus exigeantes, notre programme 3+2 vous offre une couverture complète et une totale tranquillité d'esprit.

**Pour toute question relative à nos packs de garanties, veuillez contacter le concessionnaire Cat® Lift Trucks le plus proche.**



**EXTENSION DE GARANTIE  
EXTENSION DE GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR  
PROGRAMME 3+2**

**CAT**<sup>®</sup>  
Lift Trucks

# EXTENSION DE GARANTIE

**Cette option vous permet d'étendre la garantie de votre machine au-delà de la période de garantie standard d'1 an.**

La garantie étendue (EW) couvre le chariot pendant une période supplémentaire de 2 ans ou 4 000 heures de fonctionnement, soit une période totale de garantie de 3 ans ou 4 000 heures (au premier terme échu).

## Couverture des composants

Le programme EW couvre les réclamations relatives à des pannes associées à un défaut de fabrication (pièces et/ou main-d'œuvre).



## Avantages :

- Vous pouvez vous concentrer sur l'essentiel, et ne pas vous inquiéter du coût financier lié à des réparations imprévues.
- Toutes les réparations sont exécutées par des mécaniciens qualifiés, formés aux chariots élévateurs Cat.
- La couverture est identique à celle de la garantie standard.

## PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

### Extension de garantie, 3 ans, 4 000 heures

GARANTIE  
standard  
1 AN

+

EXTENSION  
DE GARANTIE  
2 ans / 4 000 heures

=

COUVERTURE  
TOTALE  
3 ans / 4 000 heures

# EXTENSION DE GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

**En variante, vous pouvez opter pour notre Extension de garantie sur le groupe motopropulseur (EPW).**

Cette garantie couvre le groupe motopropulseur dans son intégralité : moteur, transmission, arbre d'entraînement, différentiel, boîtes-ponts, contrôleur antipatinage, panneau de commande et moteurs d'entraînement, contre tout défaut de fabrication (pièces et/ou main-d'œuvre).

Les dommages occasionnés aux composants connexes par une défaillance du groupe motopropulseur sont également couverts.

Combinée à un contrat d'entretien, l'EPW est très intéressante, car le risque de réparations coûteuses est ainsi totalement éliminé.

## OPTION 1 | 3 ans, 4 000 heures



## OPTION 2 | 4 ans, 5 000 heures



## OPTION 3 | 5 ans, 6 000 heures



# PROGRAMME 3+2

## UNE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT ABSOLUE

**En plus de l'extension de garantie (EW) et de l'extension de garantie sur le groupe motopropulseur (EPW), nous proposons aussi le programme 3+2, pour un niveau de garantie supérieur.**

En choisissant pour le programme 3+2, vous optez pour :

- Une extension de garantie (EW) de 3 ans / 4 000 heures
- suivie d'une Extension de garantie sur le groupe motopropulseur (EPW), de 2 ans / 2 000 heures

Cette garantie couvre les réparations pendant 5 ans / 6 000 heures après la livraison du chariot.

Gérez-vous un parc de machines important ? Vos chariots élévateurs sont-ils mis à rude épreuve, dans un environnement exigeant ? Si c'est le cas, vous apprécierez la tranquillité d'esprit que vous procurera notre programme 3+2.

### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

#### 3+2 : 5 ans, 6 000 heures

